

Motion au Conseil d'Administration du Collège Albert Einstein - Magny-les-Hameaux (78 114)

Objet : *Avis sur la Dotation Globale Horaire (DGH)*

Date : le 12/02/2026

Les représentants des personnels, siégeant au Conseil d'Administration du collège Albert Einstein, s'opposent à l'attribution du volume horaire de la Dotation Globale Horaire (DGH) pour la rentrée scolaire 2026. Ce projet de structure présente des points de rupture majeurs avec les objectifs de réussite inhérents aux métiers de l'enseignement.

1. Dégradation des indicateurs d'encadrement

La suppression de deux divisions entraîne mécaniquement une hausse importante des effectifs, portant la moyenne à 30 élèves par classe sur l'ensemble des niveaux. Ce seuil critique détériore grandement le climat scolaire et réduit les capacités de différenciation pédagogique et d'accompagnement individualisé alors même que nous accueillons de plus en plus d'élèves en grandes difficultés scolaires et sociales.

Nous constatons à ce jour que les classes posant le plus de problèmes en matière de discipline, d'incivilités ou de harcèlement et comportant le plus d'élèves psychologiquement vulnérables sont celles à fort effectif.

A l'heure où la santé mentale des jeunes est devenue un problème de santé publique avéré, il serait bon de prendre en considération que leur épanouissement passe par une meilleure prise en charge personnalisée dans le cadre scolaire - les sureffectifs ne favorisant ni la détection ni la prise en charge des situations problématiques.

En outre, cette mesure impacte directement les ressources humaines de l'établissement en générant quatre suppressions de postes (mesures de carte scolaire) dans quatre disciplines différentes, ce qui fragilise la stabilité des équipes et la continuité des projets engagés.

2. Incohérence avec les objectifs d'inclusion scolaire

L'établissement s'inscrit dans une démarche d'accueil croissant d'élèves à besoins particuliers (troubles TSA, TDAH, troubles des apprentissages). L'intégration prévue d'un dispositif ULIS est, en l'état de la DGH, incompatible avec des classes à 30 élèves. La densification des groupes-classes limite l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap et contrevient au principe de réalité de l'inclusion indispensable à leur progression.

3. Contradictions avec l'efficacité des dispositifs de soutien en petits effectifs

Les données observées au sein de l'établissement sur les deux dernières années confirment l'efficacité des groupes à effectifs réduits (18-20 élèves en moyenne) en mathématiques et en français. Ces dispositifs ont permis une amélioration mesurable des acquis et une prise en charge ciblée des retards scolaires. La structure actuelle de la DGH empêche d'étendre ces avantages pédagogiques à l'ensemble des matières par le maintien ou l'ouverture de divisions supplémentaires par niveaux. L'équipe pédagogique déplore le sacrifice de ces leviers de réussite au profit d'une logique de gestion de flux.

4. Contradictions structurelles et logistiques

- **Continuité pédagogique** : La génération des élèves née en 2012 (donc actuellement en 4ème) a bénéficié d'une 5ème division depuis son entrée en 6ème en raison d'effectifs chargés. La suppression de cette division supplémentaire en cours de cycle compromet la cohérence de leur parcours, en ne s'appuyant sur aucun chiffre probant. Rien, hormis une estimation de réduction potentielle d'effectif, ne permet de justifier cette suppression dans la DGH.
- **Risque de faire périliter les activités extérieures et les projets pédagogiques** : La généralisation des classes à 30 élèves et au-delà, rend complexe, voire impossible, l'organisation de sorties scolaires, de voyages culturels et de projets hors-les-murs, souvent limités par des normes de sécurité et d'encadrement strictes. Dans un établissement aussi enclavé que le collège Albert Einstein, cet accès à la culture demeure pourtant primordial afin de limiter les inégalités socio-culturelles et de participer à la formation citoyenne de nos élèves.

Demandes des représentants des personnels :

Considérant que le budget national prévoit la suppression de 1365 postes dans le second degré à l'horizon 2026, nous demandons que l'échelon local soit préservé de cette logique comptable au profit d'une logique de terrain :

- Une réévaluation de la dotation sur la base des effectifs réels constatés, afin de garantir un seuil de 25 élèves par classe, seuil permettant à tous de travailler dans des conditions acceptables et porteuses de réussite
- Le maintien des divisions nécessaires pour préserver les postes d'enseignants menacés et assurer la stabilité de l'équipe pédagogique.
- La reconduction a minima de la division supplémentaire pour le niveau de la génération 2012 et l'étude de l'ouverture d'une 5ème division pour les niveaux 2013/2014.

- L'ouverture d'une division de 6ème supplémentaire, à défaut de pouvoir reconduire les groupes de besoin.

Au vu de l'insuffisance des moyens pour assurer les missions de service public d'éducation dans des conditions satisfaisantes, les élus votent contre le volume horaire proposé.

Ils demandent à ce que cette motion soit annexée au procès-verbal de la séance.